

Bulletin Municipal

Année 2011

JANVIER 2012



Commune de Sauvelade

Calendrier des manifestations 2012

- 24 mars à 20 h 30 soirée festive avec Jean François Tisné
- Fête des écoles du RPI
- Les 14 et 15 juillet « la fête du village »
- du 22 au 27 octobre « le stage de gascon »
- le 26 octobre, en clôture, « la soirée béarnaise et la cantera » ouverte à tous.
- A l'automne le repas des chasseurs et le traditionnel méchoui à la broche
- En fin d'année le téléthon.

Le mot du maire

C'est avec un peu de retard que paraît cette année notre bulletin municipal 2011 qui relate la vie de notre commune.

Je remercie tous ceux qui ont travaillé à son élaboration et vous souhaite une bonne lecture.

Il y a déjà un an, nous intégrions la grande communauté de Lacq. L'intégration à cette nouvelle intercommunalité se poursuit conformément au calendrier prévu initialement, et nous travaillons maintenant en étroite collaboration avec elle. Nous bénéficions d'ores et déjà des services mis en place au sein de la C.C.L, tels que l'aide aux devoirs pour les enfants, du soutien aux économies d'énergie, des aides financières pour les étudiants et les stagiaires, les agriculteurs en difficulté et des différents services à la population de notre commune.

Concrètement, cela se traduit par la prise en charge financière de l'éclairage public depuis le 1er janvier 2012, et à partir du 1er janvier 2013, les espaces vert feront également partie de la compétence de la C.C.L

L'année 2011 a également vu l'élaboration de la carte communale, ce document d'urbanisme était devenu indispensable à l'obtention de certificats d'urbanisme sur notre commune. Cette carte communale qui a fait l'objet d'une enquête publique à laquelle vous avez pu participer, permettra de développer une urbanisation réfléchie et de préserver le cadre de vie de notre commune.

L'aménagement numérique du territoire: après plusieurs sollicitations et doléances, nous apprenons enfin que Sauvelade est concerné par le plan national de neutralisation des grands multiplexeurs engagé et entièrement financé par France Télécom dont l'opération est prévue au plus tard fin 2013.

Toutes ces actions et ce travail doivent permettre de répondre plus efficacement aux attentes et besoins de chacun de nous.

Fidèlement.

Jean Claude MORERE

Informations Sociales

**Maison de la Solidarité
Départementale (MSD
ORTHEZ)** Antenne de
Mourenx

8 rue Victor Hugo
64150 MOURENX
Tél. : 05.59.60.07.96

**Pôle Gérontologique
(APA) ORTHEZ Pôle 3**

23 rue Lapeyrère
64300 ORTHEZ
Tél. : 05.59.69.86.69

Service d'aide à domicile

Association ADMR de
Lagor, Mme Kesteloot
Mairie
64150 LAGOR
Tél 05.59.60.22.79

Association Lo Caléi

4 av Francis Jammes
64300 ORTHEZ
Tél. 05.59.69.47.45

A Tout domicile

1 rue des pionniers
64150 MOURENX
Tél. 05.59.60.79.91

**Soins infirmiers à
domicile**

SSIAD du canton de Lagor
Maison pour tous
Infirmier coordonnateur :
M Alzuyet
RN 117
64170 LACQ
Tél. : 05.59.71.72.84

**Portage de repas à
domicile**

CCAS de Mourenx
Place François Mitterrand
64150 MOURENX
Contacter Corinne Da Silva
Tél. : 05.59.60.91.83

Téléassistance

Présence Verte du Bassin
de l'Adour MSA
1, Place Marguerite
Laborde
64000 PAU
Contacter Mme Héguy
Tél. : 05.59.80.72.12

Urbanisme

Carte Communale

Après approbation par Monsieur le Préfet, la carte communale est appliquée depuis le 14 septembre 2011.

Ce document va permettre de mieux gérer l'espace d'urbanisme de notre commune tout en préservant l'activité agricole.

La Société TOTAL a réalisé gratuitement tous les travaux nécessaires à la remise en état pour permettre l'urbanisation du terrain communal (ancienne propriété SASSUS BOURDA) Nous allons maintenant confier à un géomètre l'étude de la création d'un lotissement.

.Conditions de financement des travaux d'extension des réseaux électriques :

Pour les constructions à usage agricole ou industriel :

Dans la limite de 200 mètres maximum d'extension nécessaire, la commune s'engage à financer la moitié de la part restant non financée par le SDEPA..Le reste sera à la charge du pétitionnaire qui devra s'acquitter de cette somme auprès de la commune.

Au-delà de 200 mètres, le pétitionnaire s'engage à payer la totalité de l'extension à la commune.

Pour les constructions de maisons individuelles:

Dans la limite de 350 mètres maximum d'extension nécessaire, la commune s'engage à financer la totalité de la part restante non financée par le SDEPA.

Le conseil municipal a également décidé de ne pas instaurer la taxe Locale d'aménagement (T.L.A.) et cela pour 3 ans. De ce fait les nouveaux propriétaires n'auront pas à s'acquitter de cette redevance.



T R A V A U X

EGLISE

Une demande de classement monument historique de l'église et de ses annexes à été déposée auprès de l'état. Après consultation, Monsieur VOINCHET architecte agréé a été retenu pour conduire la réalisation des travaux à effectuer.

ABBAYE

Au titre de sa compétence en matière de développement économique et touristique, la communauté de communes de Lacq a accepté, de porter le projet de valorisation de l'abbaye, pour cela 30.000€ ont été votés au budget de la C.C.L. le 24 février 2012.

MULTI SERVICE

La commune a lancé la demande auprès de l'architecte d'étudier la mise en place d'une véranda couverte sur la terrasse du P'TIT LAA.

LOGEMENT ECOLE

L'étude pour la rénovation du logement de l'école est terminée.

CANTINE

Des plans ont été réalisés par l'architecte, nous attendons le positionnement des services vétérinaire et du SPANK, sachant que dans le poste assainissement, nous devons traiter la réception des rejets des autres logements communaux.



V O I R I E

Un diagnostic voirie a été réalisé par la C.C.L qui en a la compétence . Des travaux seront programmés en fonction des besoins et de l'état des routes. Dans les projets d'urbanisation de certains secteurs, la commune souhaite prévoir une emprise foncière pour permettre d'élargir et de sécuriser les voies. Nous remercions les propriétaires fonciers d'accompagner ces opérations dans l'intérêt de tous.

SAUVELADE UNE COMMUNE

De part la nouvelle signalisation routière, Sauvelade est passé de lieu dit à commune.

Attention, selon les règles du code de la route, ce panneau d'entrée d'agglomération limite la vitesse à 50 km/h et interdit de klaxonner, sauf en cas de danger immédiat.

Alors, ensemble, afin de maintenir notre qualité de vie respectons et faisons respecter la nouvelle signalisation.

Petite devinette que signifie ce panneau :



Le cercle Bleu permet de lister les communes ayant favorisé l'action de l'Association depuis sa création, et constituant le « Chemin de Saint-Jacques du civisme ». Cette initiative du « Cercle Bleu » permet l'information des citoyens sur le positionnement à l'égard du don d'organes ou de tissus. Quelques Communes ont accepté de placer, à leur(s) entrée(s), un ou plusieurs exemplaires du panneau de signalisation.



INFO PRATIQUES

Permanence de la Mairie

Mardi de 16 h à 17 h 30
Vendredi de 11 h à 12 h 30

Adresse Internet
maie@sauvelade.fr
Site internet
www.sauvelade.fr

☎ : 05.59.67.60.59
☎ : 05.59.67.32.77

Démarches administratives en ligne

L'Administration ouvre un guichet unique et permanent sur Internet qui permet d'effectuer environ 600 démarches administratives en ligne. Ce site s'adresse à la fois aux particuliers et aux entreprises (consultation des remboursements d'assurance-maladie au calcul de sa retraite, en passant par une demande d'extrait d'acte de naissance ou la délivrance d'un certificat de non-gage pour un véhicule), le nouveau portail concerne tous les aspects de la vie quotidienne.

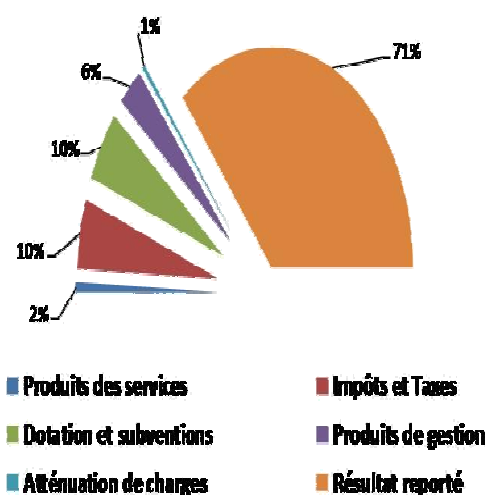
Ce nouveau site est consultable à l'adresse suivante :

www.administration24h24.gouv.fr

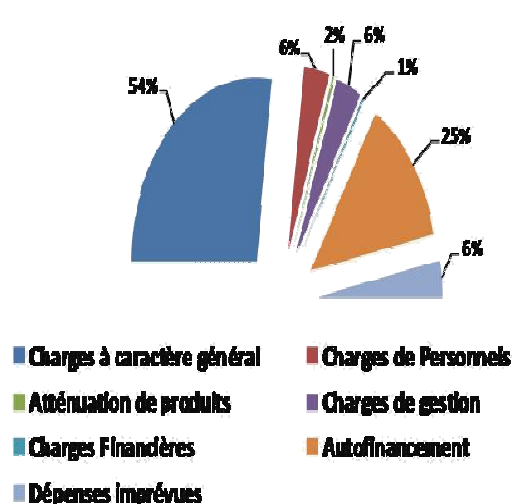
Le Budget 2011

Section de Fonctionnement 630 595 €

Recettes

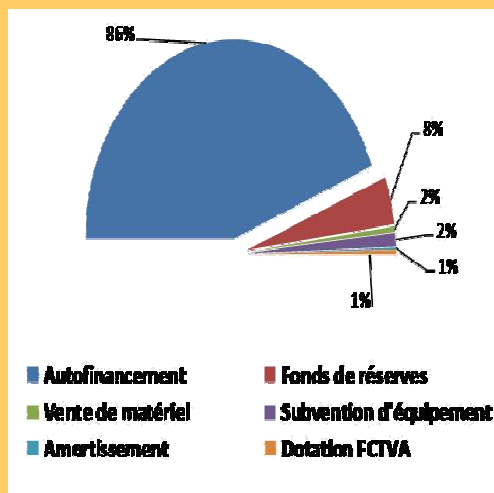


Dépenses

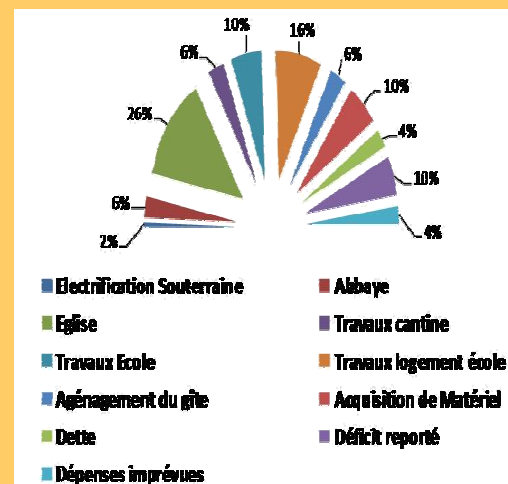


Section d'Investissement 188 130 €

Recettes



Dépenses



Enfouissement des réseaux :

Un gros chantier d'enfouissement des réseaux électricité basse tension, éclairage public et télécoms, a été demandé à partir du transformateur GRIGT poste bourg jusqu'à la maison VIGNE.

Ce dossier a été retenu, les travaux seront réalisés fin 2012 ou début 2013.

Etat civil

Mariages

Le 30 juillet 2011 Christophe ALMEIDA APARICIO et Laetitia DA GAMA

Le 30 juillet 2011 Sébastien, Laurent, François ARNOLD et Sarah DARRIGRAND

Naissances

Le 19 février 2011 Aély LABISTE

Le 30 septembre 2011 Célie DANE

Le 30 septembre 2011 Maé DANE

Décès

Le 5 mai 2011 Madeleine CAMPS née CARSUZAA

Le 17 juillet 2011 Renée PLAA née LOMPRES

Le 4 octobre 2011 Clément POMMES

RESTAURATION DU CORBILLARD



Dans les années 60, ce dernier servait à transporter le cercueil de la maison du défunt jusqu'à l'église. Le prêtre marchait en tête accompagné de deux enfants de cœur qui portaient la croix, quatre voisins tiraient le corbillard entouré d'enfants portant un cierge, le drap mortuaire était porté par quatre hommes qui suivaient ainsi que la famille et les amis.

Le cortège se dirigeait ainsi sur les chemins caillouteux jusqu'à l'église pour l'office religieux et

ensuite au cimetière pour l'inhumation.

Plus tard, ce fut un habitant du village qui avait une voiture appropriée qui se chargea du transport du corps.

Maintenant les pompes funèbres emmènent le corps jusque devant l'église, et l'inhumation est faite par des civils.

Vous pouvez voir l'ancien corbillard dans l'église de Sauvelade, nous tenons à remercier tous ceux qui se sont investis pour cette restauration qui nous rappelle un épisode de la vie.

Concessions au cimetière :

Concessions cinquantenaires : 40,00 € le m²

Concessions trentenaires : 30,00 € le m²

Columbarium :

Pour une durée de 30 ans : 1000 €

Pour les personnes extérieures à la commune, l'accord pour une concession ou une place au columbarium devra être validé par le Conseil municipal

Cyber-bases

Afin d'améliorer et de faciliter l'accès à l'Internet et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), de l'ensemble de la population des communautés de communes d'Arthez-de-Béarn, Lacq, Lagor et Monein, le Syndicat Mixte du Pays de Lacq a mis en place un réseau de cyber-bases qui maille tout le territoire. Vous êtes jeune, adulte, retraité, demandeur d'emploi ...? N'hésitez plus ! Venez découvrir les plaisirs de l'informatique et du multimédia. Rendez-vous dans les Cyber-Bases d'Arthez-de-Béarn, Artix, Maslacq, Monein, Mourenx et Pardies. Les animateurs seront très heureux de vous recevoir dans la cyber-base de votre choix pour vous faire découvrir les usages et le fonctionnement de l'outil informatique dans une ambiance conviviale et ludique. N'hésitez pas à contacter pour tout renseignement

Christelle DUMUR
Cyber-base de
Mourenx
20 Place du Béarn
64150 MOURENX
Tél 05 59 71 71 16

ENFANCE ET JEUNESSE

L'aide aux devoirs :

Depuis la rentrée 2011, les élèves de Sauvelade ont accès à l'aide aux devoirs. Le lundi et le jeudi après la classe, ils sont pris en charge par un intervenant qui les suit dans leur travail jusqu'à 18h00.

A Sauvelade quelques enfants en bénéficient.

Comment postuler pour être intervenant :

Les candidats (étudiants, retraités...) doivent avoir un niveau bac +2.

Salaire horaire : 21,395€ brut

Envoyer un CV, avec diplôme ou tout document justifiant d'un niveau bac+2 ainsi qu'une lettre de motivation à : M. le Président de la communauté de communes de Lacq- Rond point des chênes –BP73-64150 Mourenx

L'aide à l'enseignement supérieur :

La CCL verse une aide qui varie entre 300 et 800 € par étudiant et par année scolaire ; une aide spécifique est proposée pour les stages obligatoires.

Pour l'année universitaire 2010/2011, 105 000€ y ont été consacrés.



Les Parents d'élèves du RPI (Regroupement Pédagogique intercommunal)

Comme chaque année, durant la période scolaire, l'association des parents d'élèves a organisé différentes animations sur les villages de Sauvelade et Vielleségure (loto, vente de pâtisseries, vide grenier...), afin d'aider au financement des différentes sorties pédagogiques des enfants.



Malgré une météo pas toujours favorable, les enfants ont participé à deux sorties ski au Somport, ainsi qu'à des sorties à la bibliothèque de Mourenx et à la ludothèque de Navarrenx, la découverte d'un verger, des sorties piscine....

Le spectacle de fin d'année a eu lieu le 16 juin à la salle des fêtes de Vielleségure, une assemblée très attentive a apprécié un spectacle préparé par les enfants durant les regroupements du RPI sur le thème de l'anglais.

Quelques jours plus tard, à l'école de Sauvelade a eu lieu une représentation théâtrale « peau d'âne » effectué par les enfants du cycle 3.

Année 2011

Nouvelles tarifications de la « maison pour tous »

Location Salle	1 Jour	2 Jours
Habitants du Village	60 €	100 €
Extérieurs au village	Forfait week- end 400 €	
Chauffage	50 € / jour	50 € / jour
Gaz	20 € (forfait)	20 € (forfait)
Location table	1,50 € l'unité gratuit pour les villageois	
Location chaise	0,45 € l'unité gratuit pour les villageois	
Caution	500 € (pour tout le monde)	

La Déchèterie

27, Route de Loubieng
64300 MASLACQ
Tél : 05.59.67.31.89

Horaires d'ouverture

Lundi - Mercredi - Vendredi et Samedi
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 00



LE TÉLÉTHON 2011

Pour la 14ème année consécutive, la Commune de Sauvelade participe aux manifestations en faveur du Téléthon;

Le samedi 26 novembre, un concert en l'Abbaye, avec le groupe 'Los Esbarrits' de Cardesse et le 2 décembre à la sortie de l'école, le lâcher de ballons et la vente de boissons et de pâtisseries, ont permis de collecter 340 € pour la recherche des traitements contre les maladies génétiques rares comme « la Myopathie ».

Recensement militaire

Tous les jeunes français, garçons ou filles, ont l'obligation légale de se faire recenser à la mairie dans le mois qui suit leur seizième anniversaire.

Lors de leur inscription, une attestation de recensement leur sera remise.

En effet, elle leur sera demandée pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (C.A.P, B.E.P, Permis de Conduire...).

**Il est primordial de la conserver car il ne sera délivré
aucun duplicata**

Les Associations



Comité des fêtes : M. LABISTE Maxime 05.59.67.33.28

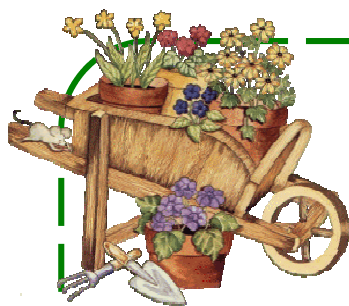
Association parents d'élèves : Mme ISAC Karine 05.59.21.58.85

Association des chasseurs : M. BUSQUET Jacques

Association SILVA LATA : Mme MONTANE Denise

05.59.67.63.30

3ème âge : M. TUQUAT Pierre 05.59.67.67.42



BIENTÔT LE PRINTEMPS

La nature ne s'y trompe pas ...

Bien à l'abri dans le jardin de
Pierre **HUBNER** un magnifique
mandarinier !



Pour toutes vos plantations de
printemps, n'hésitez pas à contacter

Jean Claude **COSTEDOAT**

qui se fera un plaisir de vous conseiller

05.59.67.60.77

Pour faire le plein de vitamines,
adressez vous à M.et Mme **BERGEZ**

05.59.67.31.87

Le P'tit laà vous accueille avec sa cuisine traditionnelle ou colorée
et épicée (couscous, tajines, pâtisseries orientales) dans une
ambiance familiale et conviviale du **LUNDI** au **DIMANCHE**

MULTISERVICE

Formule à 11€
(sauf week end et jours fériés)

Entrée
Plat du jour
Dessert et café

**Menu Weekend et soir à
partir de 16€**

Vous y trouverez également :

- ◆ Epicerie, produits régionaux, jambon de pays, fromages, terrines, confits.....)
- ◆ Confection de plateaux de fromages et paniers cadeaux (sur commande)
- ◆ Dépôt de pain
- ◆ Petit déjeuner à la fourchette
- ◆ Repas de groupe
- ◆ Plateaux toasts et verrines pour toutes vos occasions.
- ◆ Plats à emporter
- ◆ Soirées à thèmes
- ◆ Snack (sandwichs, paninis, kebab)

Pensez à réserver au 05.59.67.33.69